

**Naval Group a pris une participation de 20 % dans cortAlx France, la structure dédiée à l'intelligence artificielle pour les systèmes critiques créée par Thales en 2024. L'opération s'accompagne de l'ouverture d'un centre de développement à Ollioules (Var), à proximité immédiate des installations de Naval Group.**

L'accord repose sur un constat partagé par les deux industriels : l'intégration de l'IA dans les systèmes de défense ne peut se faire qu'à travers des algorithmes maîtrisés nationalement et des données protégées contre toute dépendance extérieure. En combinant les compétences de Thales en IA appliquée aux environnements critiques et l'expertise de Naval Group dans le domaine naval, les deux groupes entendent proposer aux forces armées françaises des solutions dont la chaîne de valeur reste intégralement sous contrôle national.

Cette exigence de souveraineté algorithmique constitue le fil conducteur du partenariat. Pierre-Éric Pommellet, PDG de Naval Group, a évoqué la nécessité d'une « IA souveraine et maîtrisée » pour le combat naval de demain. Patrice Caine, PDG de Thales, a insisté sur la dimension collective de la démarche, visant à « répondre plus rapidement aux enjeux des forces armées » par la mutualisation des expertises.

## **CortAlx : un réseau de 800 experts en IA de défense**

CortAlx fédère aujourd'hui plus de 800 spécialistes répartis sur cinq sites internationaux — France, Royaume-Uni, Canada, Singapour et Allemagne. Thales revendique la place de premier déposant européen de brevets en IA des systèmes critiques et déclare avoir intégré l'intelligence artificielle dans une centaine de ses produits. Avec l'entrée de Naval Group, la filiale française de cortAlx accueillera des ingénieurs spécialisés dans l'IA navale, issus notamment du centre d'excellence numérique d'Ollioules.

Les deux partenaires ont défini plusieurs axes de travail communs : le combat collaboratif, qui doit permettre à un opérateur de gérer simultanément plusieurs systèmes ; les systèmes d'aide à la décision fondés sur l'analyse de données massives ; la guerre électronique, où l'IA vise à automatiser l'identification des signaux et la géolocalisation des radars ; l'entraînement par simulation adaptative ; et la logistique prédictive, destinée à anticiper les besoins de maintenance et à optimiser les ressources.



## Un positionnement dans le contexte de la souveraineté industrielle

Ce rapprochement entre deux piliers de la base industrielle et technologique de défense française s'inscrit dans un mouvement plus large de reconquête de souveraineté technologique. Alors que les armées occidentales accélèrent l'adoption de l'IA dans leurs systèmes d'armes, la question du contrôle national sur les algorithmes et les données devient un enjeu stratégique de premier ordre. En structurant une filière commune d'IA de défense, Naval Group et Thales cherchent à garantir que les capacités critiques de la Marine nationale ne dépendront pas de technologies étrangères — un impératif que les deux groupes placent au même niveau que la maîtrise de la propulsion nucléaire ou de la discrétion acoustique des sous-marins.

L'accord maintient le principe de l'humain comme décideur final dans la boucle opérationnelle, conformément à la doctrine française en matière d'armes autonomes.